

LA LOTERIE ROMANDE OBTIENT LA CERTIFICATION EQUAL-SALARY POUR LA 2^{ÈME} FOIS

Vevey / Lausanne, 4 Juin 2024 – La Fondation EQUAL-SALARY est heureuse d'annoncer que la **Société de la Loterie de la Suisse Romande (Loterie Romande)** a obtenu la certification EQUAL-SALARY pour la deuxième fois, synonyme d'excellence en matière d'égalité salariale, pour tou.te.s les employé.e.s de la Loterie Romande en Suisse. Après avoir passé avec succès l'analyse statistique de ses salaires, la Loterie Romande s'est soumise à l'audit interne confié à PwC et a prouvé qu'elle pratiquait l'égalité salariale et l'égalité des chances entre les femmes et les hommes.

La certification EQUAL-SALARY est valable 3 ans, durant lesquels l'organisation concernée doit se soumettre à des audits de surveillance. Passé le délai de 3 ans, si l'entreprise souhaite conserver notre label, elle doit reconduire l'analyse salariale et un audit complet.

« La Fondation EQUAL-SALARY est honorée de certifier la Loterie Romande pour la deuxième fois ! L'égalité salariale n'est pas un jeu et encore moins de hasard. Ce succès souligne une transparence et un engagement continu exemplaire envers l'égalité salariale et l'égalité des chances entre hommes et femmes qui bénéficie à l'ensemble de la société. Cette re-certification offre à la Loterie Romande un avantage compétitif précieux qui lui permet non seulement d'attirer et de retenir les talents, mais également de renforcer sa réputation et sa crédibilité auprès de ses partenaires et bénéficiaires. Un exemple à suivre ! » commente **Lisa Rubli**, co-CEO de la Fondation EQUAL-SALARY.

« Ce processus de certification a permis de renforcer notre engagement en faveur d'une démarche égalitaire à chaque moment du cycle de vie de la collaboratrice et du collaborateur au sein de notre entreprise » ajoute **Jean-Luc Moner-Banet**, Directeur général de la Loterie Romande.

L'égalité salariale en pratique...

Alors que la plupart des entreprises affirment payer les femmes et les hommes équitablement, l'écart salarial est toujours proche de 20% au niveau mondial (rapport de l'OIT, février 2020¹).

A propos de la Fondation EQUAL-SALARY

EQUAL-SALARY est une fondation à but non-lucratif établie depuis 2010. Elle est l'unique procédure de certification basée sur une méthodologie transparente et robuste à se concentrer sur l'égalité salariale entre les femmes et les hommes. Le développement de la certification EQUAL-SALARY a été soutenue financièrement par le Bureau fédéral de l'égalité (BFEG) et sa méthodologie a été utilisée comme référence dans un arrêté du Tribunal Fédéral Suisse. Elle est la seule certification pour l'égalité salariale reconnue par la Commission Européenne dans un rapport sur l'écart salarial. EQUAL-SALARY est membre d'EPIC - Coalition Internationale pour l'Égalité Salariale et du Pacte Mondial des Nations Unies.

A date, la Fondation EQUAL-SALARY a complété plus de 150 procédures de certification à travers le monde. Plusieurs entreprises certifiées ont renouvelé leur engagement, démontrant ainsi une forte volonté de promouvoir la justice, renforçant la confiance et le respect de leurs employé.e.s, de leurs clients et de leurs partenaires. En tant qu'employeur EQUAL-SALARY, une organisation est en excellente position pour attirer et retenir les talents et pour prouver qu'elle respecte les règles de bonne gouvernance.

¹ https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_dialogue/---act_emp/documents/publication/wcms_735949.pdf

EQUAL PAY IS A BASIC HUMAN RIGHT. LEAD BY EXAMPLE.

Le processus de certification EQUAL-SALARY, symbole d'excellence

A l'instar d'une norme ISO pour les salaires, tous les processus de certification EQUAL-SALARY comprennent 2 phases : Premièrement, des experts, engagés par EQUAL-SALARY, effectuent une analyse statistique des données salariales. Une fois la première phase achevée avec succès, démontrant un écart salarial global égal ou inférieur à 5 pour cent, la deuxième phase commence. Cette phase consiste en un audit réalisé par de grands cabinets d'audit tels que PwC, Mazars ou SGS, qui certifient la conformité du processus. Au cours de cette phase, les auditeurs évaluent à la fois l'engagement global de l'entreprise en faveur de l'égalité salariale et sa mise en œuvre dans les processus de ressources humaines. Pour permettre une enquête plus approfondie et une approche plus complète, les employés sont impliqués par le biais d'enquêtes et d'entretiens au cours de l'audit sur site. Seules les entreprises qui répondent avec succès à toutes les exigences de toutes les phases reçoivent la certification EQUAL-SALARY, prouvant ainsi leur excellence en matière d'égalité salariale et d'égalité des chances.

La certification EQUAL-SALARY permet aux organisations de vérifier et de communiquer qu'elles rémunèrent leurs employés de manière équitable en fonction du genre, de l'origine ethnique ou des deux. Il s'agit d'une solution pratique et scientifique pour parvenir à la transparence tout en préservant la confidentialité.

Contact presse

EQUAL-SALARY

aurelien.joly@equalsalary.org

M +41 76 823 51 14